Secteur du développement des télécommunications



7ème réunion sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde Le Caire (Egypte), 3-5 mars 2009

> Document 025-F 5 mars 2009 Original: anglais

SOURCE: Agence de régulation des télécommunications du Cameroun

TITRE: Mesure de l'incidence du développement des télécommunications sur la création

d'emplois

MESURE DE L'INCIDENCE DU DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS

Séance mixte Groupe du Rapport de la CE 1 de l'UIT-D/Réunion sur les indicateurs TIC Le Caire – 5 mars 2009

INFORMATION GÉNÉRALE

La libéralisation et la privatisation ont entraîné des investissements considérables partout dans le monde (plus de 200 milliards de dollars par an dans les services depuis 2000, selon l'UIT).

Ces investissements ont débouché sur la mise en place de services (explosion de la croissance de l'utilisation de l'Internet, du multimédia et des téléphones mobiles ...).

Ces réformes ont une influence visible sur la structure et le niveau d'emploi direct et indirect.

INFORMATION GÉNÉRALE (suite)

Des emplois ont été détruits dans certains domaines comme la construction, l'installation, la réparation et la maintenance des équipements des centres de commutation ainsi que la pose de câbles et de lignes.

Les domaines touchant à la téléphonie mobile, au développement de l'Internet/Intranet, au marketing, etc. ont connu une augmentation du nombre d'emplois.

Dans l'ensemble, la structure des emplois liés aux télécommunications a évolué de manière significative (par exemple, FT a indiqué en 1999 que 31% de ses employés avaient pris de nouveaux emplois dans le domaine du marketing et des ventes).

La convergence des technologies tend également à avoir une incidence sur la structure des emplois dans le secteur privé.

INFORMATION GÉNÉRALE (suite)

Les emplois qui dépendent directement ou indirectement du secteur des télécommunications créent d'autres emplois (effet multiplicateur). Par exemple, les employés des opérateurs dépensent de l'argent pour aller au restaurant, partir en vacances, acheter de la nourriture, etc., ce qui entraîne la création d'autres emplois.

Les nouvelles technologies et la concurrence mondiale se traduisent également par des relations et une organisation au travail plus souples et modulables. Le télétravail est de plus en plus répandu, avec des activités comme l'externalisation, la délocalisation (par exemple, centres d'appel) qui y sont associées.

QUESTION 21/1: L'OBJECTIF

Evaluation qualitative et quantitative des emplois créés directement ou indirectement grâce au développement des télécommunications sur les marchés nationaux du travail dans ce secteur après un processus de privatisation et de libéralisation, en particulier dans les trois sous-secteurs suivants:

- 1) Téléphonie fixe
- 2) Téléphonie mobile
- 3) Internet

PLAN DE TRAVAIL

Description des tendances observées récemment dans le secteur des télécommunications (réglementation, services et investissements) et effet sur l'économie dans son ensemble en termes de nouvelles formes d'emplois créés.

Incidence sur l'emploi direct et indirect, en particulier dans le secteur des télécommunications (publications existantes, expériences des pays et politiques qu'ils ont menées, questionnaire).

Identification des politiques d'incitation et des bonnes pratiques visant à stimuler l'emploi.

MÉTHODOLOGIE

Recherche de documents (rapports du BIT et de l'OCDE, articles universitaires ...).

Questionnaire concernant la Question 21/1 : Incidence du développement des télécommunications sur la création d'emplois (22 novembre 2007).

Appel à études de cas – Incidence du développement des télécommunications sur la création d'emplois (21 novembre 2008).

A ce jour, 16 contributions dans lesquelles des pays font part de leur expérience ont été reçues (10 pour la réunion du Caire uniquement).

GRANDES LIGNES DU RAPPORT

- Domaine d'études Définition de la question et plan de travail
- 2. Tendances internationales des services de télécommunication; libéralisation et marchés des télécommunications; incidences générales sur l'économie et l'emploi

- Analyse qualitative et quantitative de l'incidence du développement des télécommunications sur l'emploi

- 3.2 Incidence sur l'emploi dans les entreprises de téléphonie fixe
 3.3 Incidence sur l'emploi dans les entreprises de téléphonie mobile
 3.4 Incidence sur l'Internet
- 4. Incidence du développement des télécor et sur la création d'emplois indirects ou induits

- a) Bonnes pratiques
 b) Lignes directrices et recommandations

GRANDES LIGNES DU RAPPORT (suite)

Le projet de rapport sur cette Question est disponible sur la page du site web de l'UIT où sont publiés les documents de la Commission d'études 1 (Document 222):

http://www.itu.int/md/D06-SG01-C/e

Le Rapport final sera soumis à la CMDT-10.

Réunion du Groupe du Rapporteur pour la Question 21/1

5 réunions présentielles depuis 2006

La prochaine réunion a lieu cette après-midi à 14 heures dans la salle AKHENATON II (en face du hall principal)

